

**Ressources Humaines
Service Développement Professionnel
Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens**

SDPCIT/JYB/RM/MA N° 2022 – 81

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 1^{er} février 2002 modifié fixant la liste des branches d'activités professionnelles et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements scientifiques et technologiques ;

Vu l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision du Président-directeur général de l'Inserm du 6 janvier 2022 autorisant l'ouverture des examens de sélection professionnelle au titre de l'année 2022 ;

DECIDE

Article unique - Le jury de l'examen de sélection professionnelle pour l'accès au grade des Ingénieurs de Recherche Hors Classe BAP A-B-C-D-E-F-G-J est composé comme suit :

Président : Mme Nadine VARIN-BLANK
DR2 - Inserm

Experts : Mme Oumeya ADJALI
DR2 - Inserm

Mme Camille CHAUDONNERET
IRHC - Inserm

Mme Sylvie ESCOLANO
IRHC - Inserm

M. Joseph HEMMERLE
IRHC - Inserm

M. Pascal LOISEL
IRHC - Cnrs

M. Dominique NOBILE
IRHC - Inserm

M. Say VIENGCHAREUN
IRHC - Inserm

Elu C : M. Dominique HAKAKAT
IRHC - Cnrs

Fait à Paris, le 25 avril 2022

Pour le Président-Directeur Général,